

La relance pour le Gers, à vos projets



La relance pour le Gers, à vos projets

temps de lecture estimé 3 minutes

Jacqueline Gourault Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales était hier dans le Gers pour lancer le Comité de pilotage France relance à la ferme de la culture à Touget (**voir notre article par ailleurs**).



Dans l'après-midi en visioconférence régionale depuis la préfecture du Gers en compagnie des parlementaires et quelques élus représentatifs, elle a pu expliquer les tenants et les aboutissants de la **loi 3D : Décentralisation-Différenciation-Déconcentration** qui sera présentée en première lecture au sénat le 2 novembre.



Le projet de loi "3D" a pour ambition de transformer les relations entre l'État et les collectivités territoriales sans constituer pour autant un nouveau « big bang » territorial. Il partira des besoins et des projets, plutôt que d'une solution définie d'en haut et administrée de manière indifférenciée. Déjà des projets sont constitués et tous les domaines sont concernés: environnement, habitat, transport, agriculture, artisanat, commerce, culture ...

La ministre terminait ses propos en citant trois exemples entre autres des aides de l'état avec le plan de relance et d'aménagement du territoire (pas d'enveloppe spécifique, les aides seront accordées en fonction des projets qui existent sur le territoire) :

Le numérique :

« Le numérique c'est aujourd'hui comme l'eau et l'électricité au début du 20ème siècle, c'est la même chose ». Pour rappel le Gers c'est 100 millions d'euros d'investissements avec 50 millions de l'état.



voir Gers numérique

France services



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Petites villes de demain



« Si les petites centralités font face à de nombreuses difficultés, elles sont également le lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur. Grâce à ce programme cousu-main pour ces villes et les territoires ruraux qui les environnent, Petites villes de demain s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « nouvelle donne territoriale » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience ». Précision : sont concernées les villes de moins de 20.000 habitants.

Pour terminer Philippe Marin président du conseil départemental ajoutait son souhait de " réarmer l'état sans désarmer les collectivités territoriales" et le député Jean-René Cazeuneuve se réjouissait de voir l'importance du plan de relance et de la somme d'opportunités que cela représente.

extraits du point presse sur la chaîne TV du journal du Gers durée de visionnage 6 minutes



Pour en savoir plus sur le plan de relance [ici](#)